



# DES RESSOURCES SPÉCIALISÉES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS EN GESTION DE PATRIMOINE

Services de gestion de patrimoine RBC

Tout un patrimoine à partager.



RBC Gestion de patrimoine



## L'ÉQUIPE SERVICES DE GESTION DE PATRIMOINE RBC

Une bonne partie des services spécialisés que vous ne vous attendriez habituellement qu'à obtenir auprès d'un guichet unique pour familles aisées sont maintenant offerts par l'intermédiaire de votre conseiller RBC. En mettant à contribution l'équipe Services de gestion de patrimoine RBC, composée d'avocats, de comptables et de spécialistes de la planification financière hautement qualifiés, nous sommes à même d'offrir un niveau de services spécialisés et intégrés en gestion de patrimoine qui n'était auparavant accessible qu'aux familles très fortunées.

### PLANIFICATION FINANCIÈRE

- Élaboration d'un plan financier exhaustif qui présente notamment des projections vous permettant de déterminer si vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs en matière, entre autres, de retraite, de succession et de gestion du risque.
- Adoption d'une méthode de planification financière qui se rapporte à chaque décision financière ayant une incidence sur votre vie.

### FISCALITÉ

- Recommandation de stratégies visant à alléger le fardeau fiscal de votre famille.
- Analyse de stratégies de réduction de l'impôt au moyen, notamment, de fiducies familiales, de sociétés de portefeuille et d'assurances.
- Élaboration de stratégies de planification fiscale pour les entreprises et les particuliers adaptées aux propriétaires d'entreprise.

### PLANIFICATION DE LA RELÈVE DE L'ENTREPRISE

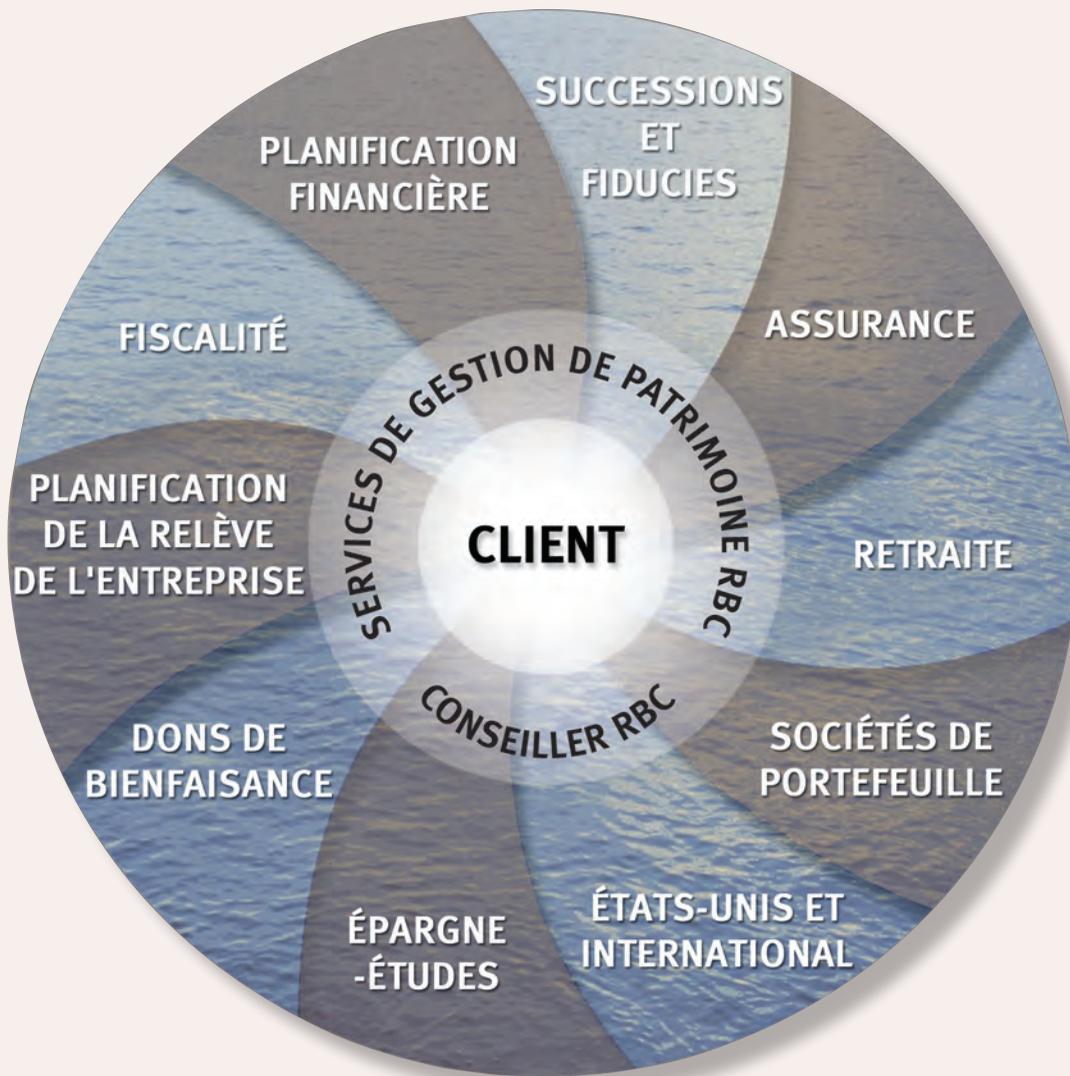
- Examen de stratégies fiscalement avantageuses de transfert de la propriété de votre entreprise.
- Détection des lacunes de votre plan de relève et présentation de stratégies et de solutions y remédiant.
- Établissement d'un régime de retraite individuel pour vous ou vos collaborateurs clés dans le cadre de votre plan de relève.
- Élaboration d'un plan financier général et d'un plan d'urgence dans le cadre de votre plan de relève de l'entreprise.

### DONS DE BIENFAISANCE

- Choix de stratégies en matière de dons de bienfaisance qui vous conviennent le mieux en fonction de vos objectifs.
- Établissement d'une fondation de bienfaisance afin que votre famille et vous allégiez le plus possible votre fardeau fiscal et laissiez un legs durable.

# SERVICES DE GESTION

DES CONSEILS PERSONNALISÉS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS VARIÉS EN GESTION DE PATRIMOINE



DE PATRIMOINE RBC

## ÉPARGNE-ÉTUDES

- Présentation de stratégies et d'options diverses vous permettant de subvenir aux études de vos enfants ou de vos petits-enfants de la façon la plus avantageuse possible sur le plan fiscal.
- Calcul, au moyen d'un plan financier, de la somme que vous devriez épargner tous les ans pour atteindre vos objectifs en matière d'épargne-études.

## SUCCESSIONS ET FIDUCIES

- Présentation de stratégies fiscalement avantageuses pour transférer votre patrimoine à vos bénéficiaires désignés.
- Examen de votre testament actuel et formulation de recommandations au chapitre de la planification testamentaire et successorale correspondant à vos objectifs.
- Choix de solutions de fiducies qui peuvent vous convenir, compte tenu de votre situation familiale et de vos objectifs.

## ASSURANCE

- Analyse de vos besoins en assurances afin que vous puissiez subvenir aux besoins des êtres qui vous sont chers en cas d'incapacité ou de décès.
- Mise en œuvre de stratégies d'assurance innovatrices axées sur l'allègement du fardeau fiscal, la maximisation du patrimoine, l'accroissement du revenu de retraite ou la constitution d'un legs.

## RETRAITE

- Choix de stratégies et de techniques favorisant l'atteinte du revenu de retraite visé.
- Présentation de stratégies de maximisation du revenu de retraite après impôts.

## SOCIÉTÉS DE PORTEFEUILLE

- Recommandation de stratégies ingénieuses de réduction de l'impôt de votre vivant et de maximisation du patrimoine détenu dans votre société de portefeuille.
- Élaboration d'information financière consolidée probante à l'intention de sociétés qui ont des portefeuilles de placements importants et sont à la recherche d'une administration professionnelle.

## ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL

- Élaboration de renseignements et de stratégies sur la planification fiscale et successorale américaine en ce qui a trait, notamment, à l'achat de propriétés aux États-Unis, à l'installation aux États-Unis ou hors des États-Unis et aux citoyens américains vivant au Canada.
- Analyse de stratégies de planification internationales et de questions telles que la propriété d'actifs à l'étranger et l'installation de membres de la famille hors du Canada.

## L'ÉQUIPE SERVICES DE GESTION DE PATRIMOINE RBC

**STRATÉGIES** – Lorsque vous rencontrez un membre de l'équipe Services de gestion de patrimoine RBC, celui-ci travaille de concert avec vous et avec votre conseiller pour comprendre vos objectifs personnels. En mettant à contribution l'expérience approfondie que les membres de notre équipe ont acquise à titre de professionnels dans les domaines de la finance, de la fiscalité et du droit, nous sommes en mesure de vous présenter des stratégies convenant à votre situation particulière. L'atteinte de vos objectifs passe souvent par l'interaction de stratégies qui réduisent l'impôt, procurent un revenu de retraite suffisant et assurent le transfert efficace d'actifs d'une génération à l'autre.

**SOLUTIONS** – Les membres de l'équipe Services de gestion de patrimoine RBC travaillent avec vous et avec votre conseiller pour transformer les stratégies proposées en solutions concrètes. Par exemple, la stratégie du prêt entre conjoints et la Fiducie familiale RBC sont des solutions susceptibles de satisfaire votre objectif de réduction de l'impôt. En mettant à profit l'expérience et les connaissances de votre conseiller et des membres de l'équipe, nous pouvons vous aider à déterminer les solutions qui cadrent le mieux avec vos objectifs familiaux.

**MISE EN ŒUVRE** – Votre conseiller travaillera en collaboration avec vos conseillers fiscaux et juridiques et avec les membres de l'équipe Services de gestion de patrimoine RBC afin de déployer efficacement les stratégies et les solutions qui concourront à l'atteinte de vos objectifs personnels et vous sécuriseront.

## DES CONSEILS ADAPTÉS À VOTRE SITUATION FINANCIÈRE UNIQUE

Les professionnels de Services de gestion de patrimoine RBC travaillent avec votre conseiller RBC et vous pour vous aider à atteindre vos objectifs et pour repérer les occasions qui s'offrent à vous. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles nos services sont fort utiles.

- Les propriétaires d'entreprise qui ont besoin d'aide pour gérer leurs actifs personnels ou les actifs de leur société de portefeuille ou de leur entreprise.
- Les professionnels qui cherchent à organiser leurs affaires afin de protéger leurs actifs et de réduire au minimum leur fardeau fiscal.
- Les cadres prospères qui désirent assurer la croissance et la préservation de leur patrimoine.
- Les particuliers qui veulent combler leurs besoins courants et mettre en œuvre une stratégie d'épargne favorisant l'atteinte de leurs objectifs financiers à long terme.
- Les retraités à la recherche de stratégies qui maximiseront leur revenu après impôts tout en préservant leur capital à long terme.
- Les familles qui visent à transférer avec efficacité leur patrimoine à la génération suivante.
- Les parents et les grands-parents qui envisagent de prendre à leur charge de façon fiscalement avantageuse les frais d'études et de subsistance de leurs descendants.
- Les propriétaires qui veulent transférer la propriété de leur entreprise de façon avantageuse sur le plan fiscal.
- Les particuliers à l'âme charitable qui désirent faire en sorte que leurs dons procurent le maximum d'avantages à long terme et de valeur.
- Les particuliers ayant des relations aux États-Unis et à l'étranger qui ont besoin de services spécialisés en planification fiscale et successorale.

*Que vous ayez pour objectif de transformer les fonds propres de votre entreprise en une prestation de retraite généreuse, de mettre de l'argent de côté en vue de subvenir aux besoins de vos enfants ou de vos petits-enfants ou de faire un legs familial, les membres de l'équipe Services de gestion de patrimoine RBC sont en mesure de vous donner des conseils et de vous recommander des stratégies favorisant l'atteinte de vos objectifs de façon fiscalement avantageuse. Votre conseiller RBC peut mettre à profit ces stratégies en vous proposant des solutions, qui peuvent ensuite être mises en œuvre en collaboration avec vos conseillers fiscaux et juridiques.*



## Pour obtenir des informations sur la gestion de patrimoine :

- adressez-vous à un conseiller de RBC
- visitez notre site Web à l'adresse [www.rbcgestiondepatrimoine.com](http://www.rbcgestiondepatrimoine.com)

Ce document a été préparé pour les sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (RBC DVM)\*, RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc. (RBC PH&N SCP), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal (collectivement, les « sociétés ») ainsi que leurs sociétés affiliées, RBC Placements en Direct Inc. (RBCPD)\*, Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. (SF RBC GP) et Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Chacune de ces sociétés, leurs sociétés affiliées et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. \* Membres-Fonds canadien de protection des épargnants. Par « conseiller RBC », on entend les banquiers privés employés par la Banque Royale du Canada, les représentants inscrits de FIRI, les représentants-conseils employés par RBC PH&N SCP, la Division Clientèle privée de RBC GMA, les premiers conseillers en services fiduciaires et les chargés de comptes employés par la Compagnie Trust Royal ou la Société Trust Royal du Canada ou les conseillers en placement employés par RBC DVM. Au Québec, les services de planification financière sont fournis par FIRI ou par SF RBC GP, qui sont inscrits au Québec en tant que cabinets de services financiers. Ailleurs au Canada, les services de planification financière sont offerts par l'entremise de FIRI, de la Société Trust Royal du Canada, de la Compagnie Trust Royal ou de RBC DVM. Les services successoraux et fiduciaires sont fournis par la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal. Si un produit ou un service particulier n'est pas offert par l'une des sociétés ou par FIRI, les clients peuvent demander qu'un autre partenaire RBC leur soit recommandé. Les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de SF RBC GP, filiale de RBC DVM. Lorsqu'ils offrent ou vendent des produits d'assurance vie dans toutes les provinces sauf le Québec, les conseillers en placement agissent à titre de représentants en assurance de SF RBC GP. Au Québec, les conseillers en placement agissent à titre de conseillers en sécurité financière de SF RBC GP. Les stratégies et conseils mentionnés dans cette publication sont fournis à titre de renseignements généraux à nos clients. Ils sont fondés sur des données dignes de foi mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ni l'intégralité. Cette publication ne donne pas de conseils fiscaux ou juridiques, et ne doit pas être interprétée comme tel. Les lecteurs sont invités à consulter un conseiller juridique ou fiscal qualifié ou un autre conseiller professionnel lorsqu'ils prévoient mettre en oeuvre une stratégie. Ainsi, leur situation particulière sera prise en considération comme il se doit et les décisions prises seront fondées sur la plus récente information qui soit. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les offres spéciales, le régime fiscal et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer. Ces renseignements ne constituent pas des conseils de placement ; ils ne doivent servir qu'à des fins de discussion avec votre conseiller RBC. Les sociétés, FIRI, SF RBC GP, RBCPD, la Banque Royale du Canada, leurs sociétés affiliées et toute autre personne n'acceptent aucune responsabilité pour toute perte directe ou indirecte découlant de toute utilisation de ce rapport ou des données qui y sont contenues.

© Marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © 2014 Banque Royale du Canada. Tous droits réservés.

